

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU SOMMAIRE

De la séance du **lundi 08 juin 2015**

Date de la convocation : 01 juin 2015

Membres présents : 11

Absents ayant donné procuration : M.Leconte à M.Fried, M.Béral à M.Royen, Mme MONNOT à Mme BOURGON et Lydie BOEGLI à Mme MOUREY.

1°) PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Le projet éducatif territorial formalise une démarche permettant à notre collectivité volontaire de proposer à chaque enfant, un parcours éducatif cohérent, de qualité avant, pendant et après l'école.

Le comité de pilotage a dégagé quatre axes : l'éveil artistique, l'environnement, le " vivre ensemble", la citoyenneté.

Un projet a été rédigé sur lequel les Francas, notre partenaire principal, devra s'appuyer.

A l'unanimité, le conseil municipal donne pouvoir à Mme Anny CHAILLET, Présidente du SIVU pour signer ce projet.

2°) **P.M.A.** a créé un service mutualisé d'instruction des permis de construire pour répondre à la fin de la mise à disposition gratuite des services de la D.D.T.

Les relations entre les communes et l'agglomération doivent s'organiser sur une base conventionnelle.

Le conseil est invité à se prononcer sur

- l'adhésion à ce service à compter du 1/07/2015 et confier l'instruction des permis de construire et les certificats d'urbanisme opérationnels, pour un coût annuel de 225.30€.

-d'approuver la convention à intervenir et autoriser M.le Maire à la signer. A l'unanimité, les élus approuvent la convention et donne pouvoir à M.le Maire pour signer celle-ci.

3°) **En 2013 ALLENJOIE** a intégré le dispositif de soutien aux actions portant sur la maîtrise d'énergie. Avec la prolongation de l'aide issue notamment de l'agence de développement et la maîtrise de l'énergie, un avenant doit être signé car la participation de la commune se trouve réduite.

En effet, la participation 2013 était de 0.30€ par habitant : elle passera à 0.22€ par habitant.

A l'unanimité, les élus donnent pouvoir à M.Le Maire de signer cet avenant.

4°) **La stratégie territoriale de sécurité** et de prévention de la délinquance de PMA 2015/2017 est le résultat d'un important travail partenarial entre l'ETAT, les collectivités et tous les acteurs qui, dans le champ de leurs compétences sont en mesure d'apporter une contribution à la sécurité et à la prévention de la délinquance. Elle sera mise en oeuvre durant les trois prochaines années.

Le programme d'action de la stratégie se traduit par l'élaboration de fiches-navette

A l'unanimité, les élus donnent pouvoir à M.Le Maire pour signer ce document.

5°) Avec l'embauche d'un nouvel agent, l'achat d'une tondeuse est devenu indispensable, le devis émanant de M.Jardinage DICK Sarl d'un montant de 2 300€ HT est approuvé par un vote de 1 contre, 1 abstention et 13 pour.

Il en sera de même pour une remorque émanant de NORAUTO pour un montant T.T.C. de 769.00€.

6°) Tour de table

La proposition d'acquérir un collier olfactif est acceptée à destination des chiens aboyeurs.

Afin d'éviter de nouveaux vols et dégradations sur certains bâtiments, des alarmes-vidéo seront installées. Divers devis seront examinés en réunion de travail.

Une proposition est faite pour augmenter le tarif des fonds de coupes.

Les offres pour la réalisation de l'implantation de l'aire de jeux doivent être déposées pour le 12/06/2015.

Une réunion publique aura lieu le 08/07/2015 à 18 HEURES.